



Institut d'Estudis Occitans

4, carrièra del Priorat

31000 Tolosa

05.34.44.97.11

ieonacionau@hotmail.com

Enquête sur les cours d'occitan pour adultes

PROJET PARLESC

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Février 2007

projet réalisé avec le soutien de :



Rhône-Alpes Region

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
La participation à l'enquête.....	4
La cartographie des lieux de cours ayant répondu.....	5
LES ENSEIGNANTS	6
La répartition géographique des enseignants qui ont répondu.....	6
La répartition par régions.....	6
La répartition par départements.....	7
LE PROFIL	8
Les tranches d'âge.....	8
La répartition selon le sexe.....	8
La situation professionnelle.....	9
LE STATUT	10
Bénévoles ou salariés.....	10
Le type de cours réalisés.....	10
Les différents niveaux enseignés.....	11
Le nombre d'apprenants par an touchés par les enseignants.....	12
LA FORMATION	13
L'apprentissage de l'occitan chez les enseignants	13
Le niveau d'études Les diplômes d'occitan	14
L'expérience dans l'enseignement de l'occitan	15
La connaissance et l'utilisation du cadre européen commun de référence pour les langues... 15	
Les difficultés rencontrées et les souhaits de formation	16
Les besoins et les propositions des enseignants	16
QUELQUES ELEMENTS A RETENIR	17
LES APPRENANTS	20
LE PROFIL DES APPRENANTS	20
Les tranches d'âge.....	20
La répartition selon le sexe.....	20
L'activité professionnelle.....	21
LES COURS SUIVIS PAR LES APPRENANTS	23
La fréquence des cours suivis.....	23
La répartition des cours en fonction du prix.....	23
Comment les apprenants ont-ils eu connaissance des cours ?.....	24
Les motivations d'apprentissage de l'occitan.....	25
La satisfaction de l'offre des cours par les apprenants.....	26
QUELQUES ELEMENTS A RETENIR	28
CONCLUSION	31

INTRODUCTION

Ce document est le résultat d'un travail partenarial engagé début 2004, sur les cours d'occitan pour adultes, en collaboration entre les réseaux de l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO), des Centres de Formation Professionnelle Occitans (CFPO) et de l'Ecole Occitane d'Eté (EOE).

Un premier congrès sur les cours d'occitan pour adultes a été organisé à Villeneuve-sur-Lot en 2005. Il a permis de « faire le point » sur les diverses pratiques de cet enseignement et l'ensemble des partenaires ont décidé de travailler sur la mise en place d'un label de cours d'occitan pour adultes.

Le 18 août 2005, les trois partenaires IEO, CFPO, et EOE ont signé un accord de coopération ou *Proclam*. Le nom provisoire de PARLESC (PARlar, LEgir, ESCriure) a été donné au label.

Ensuite, l'élaboration du cahier des charges pour le futur label commun a commencé et s'est poursuivie au cours d'un second congrès des cours d'occitan pour adultes organisé à Béziers le 11 février 2006.

Enfin, il a été décidé de lancer une enquête documentaire générale sur l'enseignement de l'occitan aux adultes, pour mieux connaître les différentes structures, les enseignants et les apprenants, afin d'orienter la mise en place du label Parlesc. L'IEO a été chargé de la réalisation de cette enquête.

Les différents partenaires ont choisi de travailler sur les enseignants et les apprenants dans un premier temps et sur les structures d'enseignement dans un second temps. Deux questionnaires distincts, l'un pour les apprenants et l'autre pour les enseignants, ont été élaborés collectivement par l'IEO, le CFPO et l'EOE, et adaptés à chaque grand dialecte de l'occitan en août 2006 .

L'IEO a lancé l'enquête en novembre 2006, et réalisé le traitement des questionnaires, l'analyse des données et la rédaction du présent rapport fin 2006 – début 2007.

Ce rapport constitue un premier état des lieux et présente quelques perspectives et pistes de travail à approfondir dans l'optique de la mise en place du label Parlesc.

Ce projet est soutenu financièrement par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, et les Conseils Régionaux d'Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

La participation à l'enquête

Les questionnaires enseignants et apprenants ont été envoyés à 75 associations début novembre 2006, avec une réponse demandée pour le 10 décembre 2006.

84 structures implantées dans toutes les régions occitanes ont répondu à l'enquête (voir cartographie des lieux de cours, page suivante). Cependant, il faut préciser que nous n'avons recueilli aucune réponse de certains départements. Certains chiffres sont donc à remettre dans ce contexte.

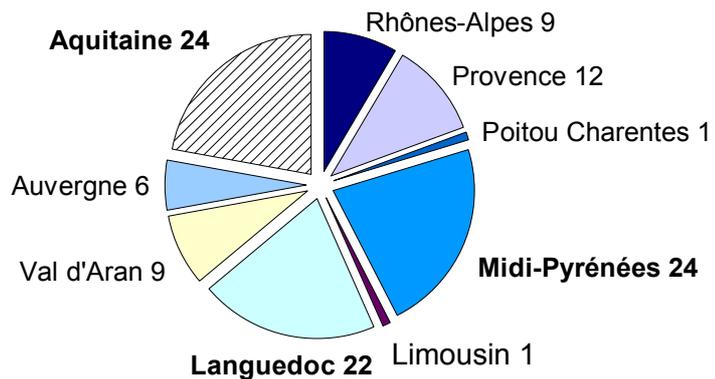
1104 apprenants et 111 formateurs ont répondu à l'enquête. Certains questionnaires reçus trop tard n'ont pas pu être traités.

LES ENSEIGNANTS

111 enseignants ont répondu pour l'ensemble de l'Occitanie. Le tableau ci-dessous présente la répartition des réponses par département et par région : 56,70% des enseignants donnent des cours dans le cadre de l'Institut d'Etudes Occitanes (cercles locaux, sections départementales ou régionales ou associations affiliées), 12,37% dans le cadre du CFPO de Béziers ou du CFP'OC d'Orthez et 30,93% pour le compte d'autres organismes.

1/ LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENSEIGNANTS QUI ONT REPONDU

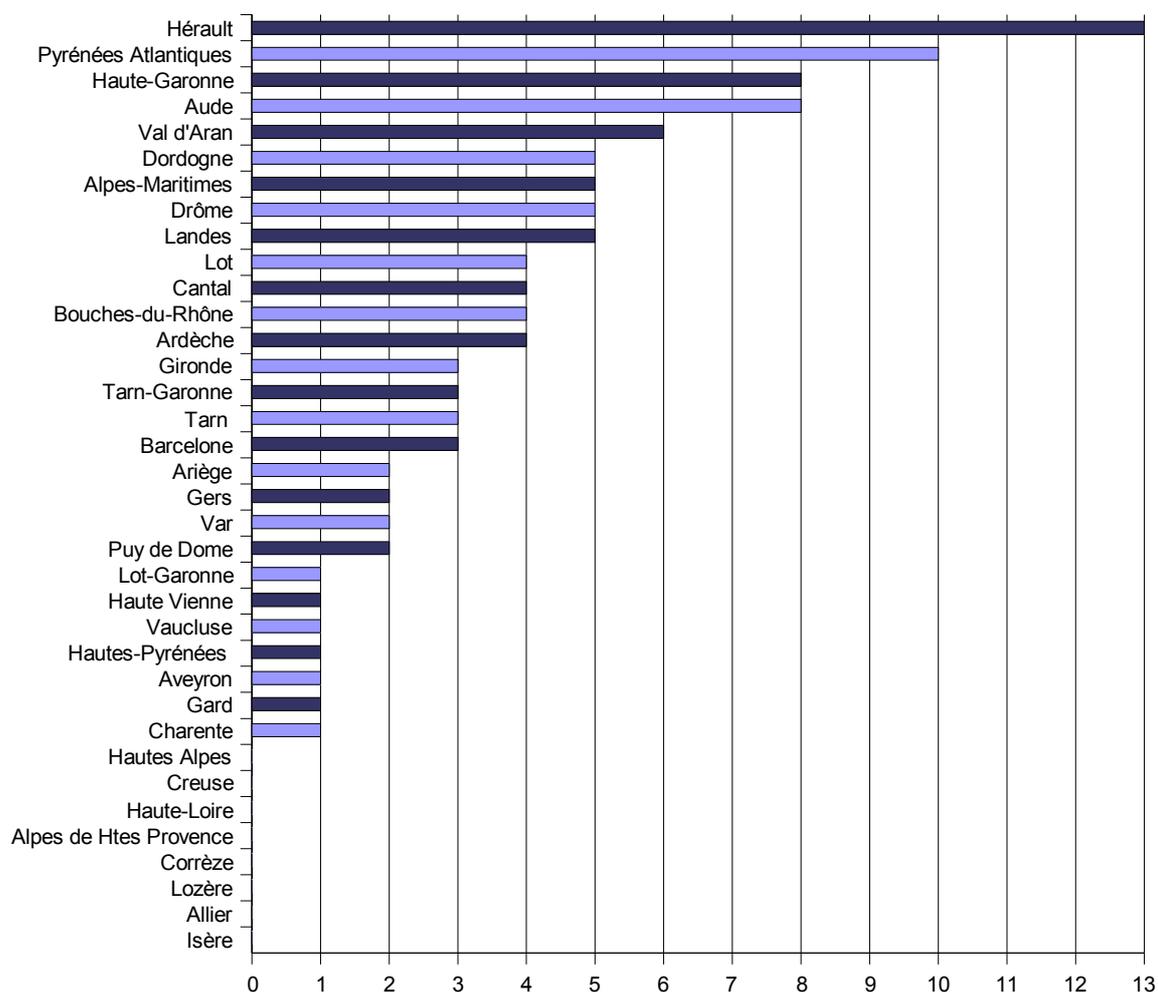
1-1/ La répartition par régions



Les 3 Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine sont celles qui rassemblent le plus de formateurs. Cette répartition des formateurs ayant répondu à l'enquête est représentative de la cartographie des cours recensés sur le territoire occitan.

Cependant, certaines régions sont en demande d'enseignants supplémentaires mais un tel recrutement nécessite une formation préalable qui n'existe pas sur place actuellement.

1-2/ La répartition par départements

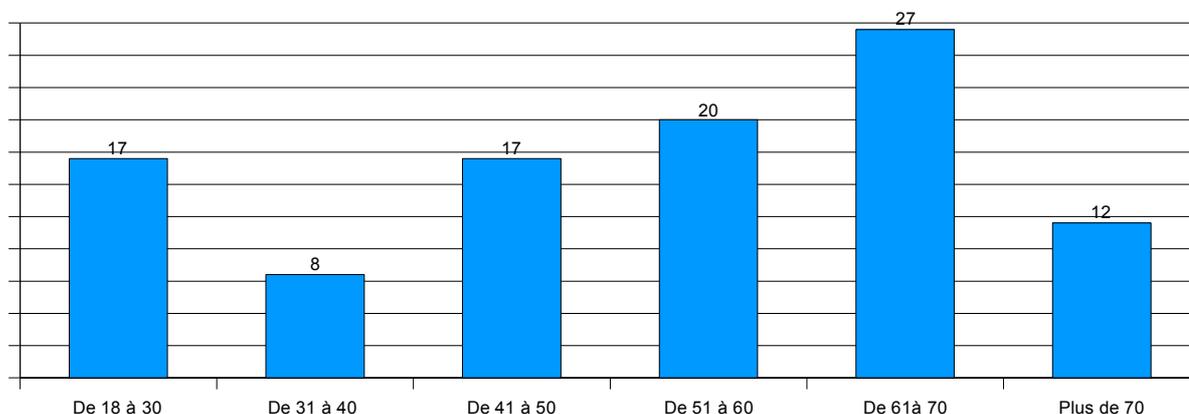


L'Hérault (13 enseignants) et les Pyrénées-Atlantiques (10 enseignants) sont les départements qui détiennent le plus grand nombre d'enseignants ayant répondu. Pour certains départements compris intégralement ou partiellement dans l'espace occitan, nous n'avons pas enregistré de réponses.

2/ LE PROFIL DES ENSEIGNANTS

2-1/ Les tranches d'âge

L'âge moyen des enseignants ayant répondu au questionnaire est de 53 ans et de 38 ans pour ceux d'entre eux qui ont un contrat de travail.

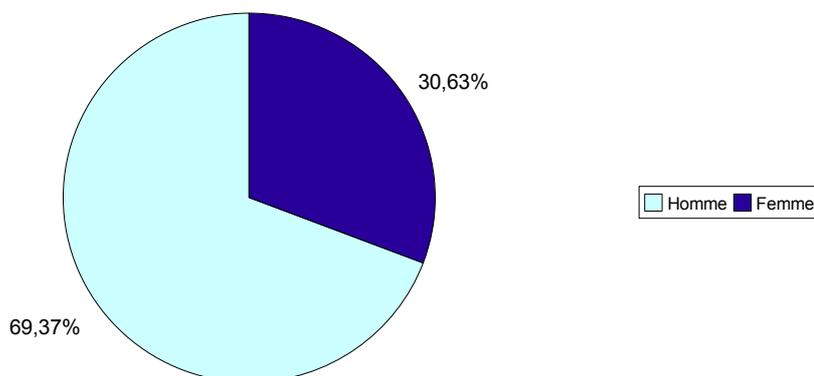


Le graphique ci-dessus concerne la répartition des enseignants par tranche d'âge. Il indique que 27 enseignants sont dans la tranche d'âge des 61/70 ans (la plus importante), suivie des 51/60 ans avec 20 personnes, puis vient la tranche des 41/50 ans (17 enseignants) et enfin les 31/40 ans regroupent 8 enseignants.

Cela traduit donc une baisse progressive du nombre des enseignants au fur et à mesure que leur âge diminue.

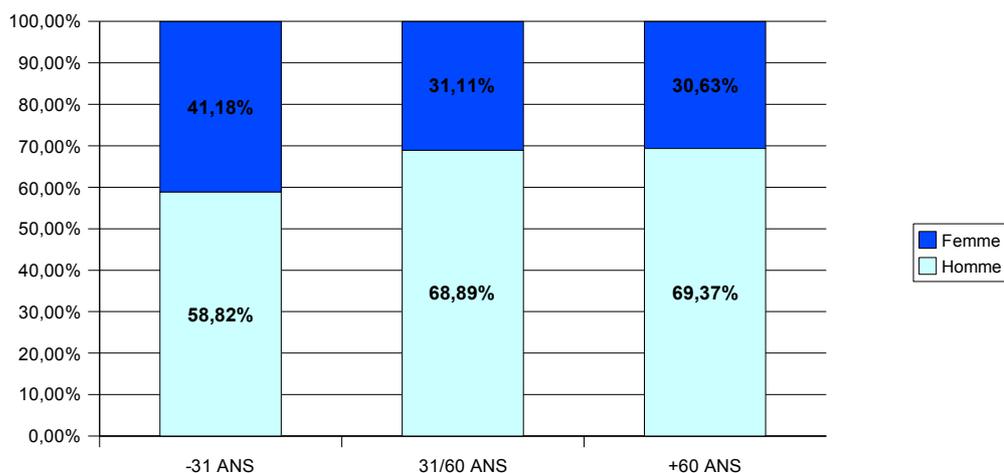
Par contre, on constate une recrudescence des enseignants âgés de moins de 31 ans.

2-2/ La répartition selon le sexe



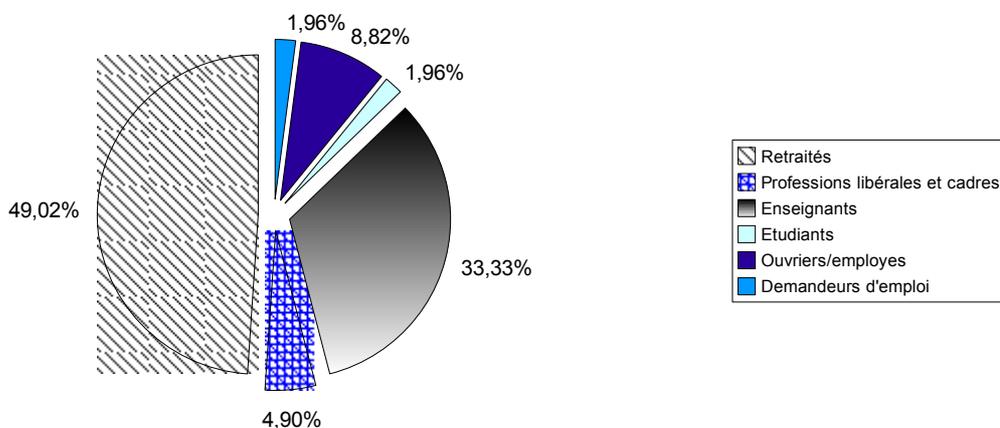
Le diagramme ci-dessus indique la répartition selon le sexe et met en évidence un fort déséquilibre avec une forte majorité d'hommes (69,37%) contre 30,63% de femmes.

Si l'on croise cette donnée avec l'âge des enseignants, on constate alors que ce déséquilibre diminue nettement pour les moins de 31 ans (voir graphique ci-dessous).



On peut interpréter ces données en se disant que dans les générations les plus âgées la langue était surtout transmise aux hommes. La diminution de l'écart entre hommes et femmes chez les moins de 31 ans va donc dans le sens d'une « normalisation » de la transmission de l'occitan.

2-3/ La situation professionnelle

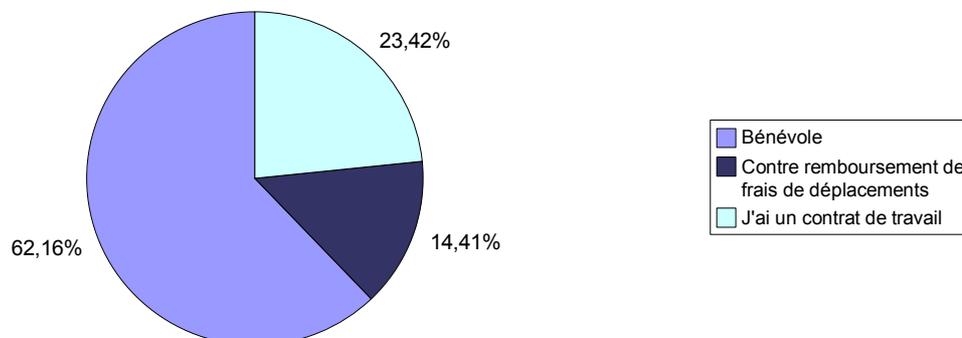


La moitié des personnes qui donnent des cours d'occitan pour adultes sont à la retraite et la majorité de ceux qui ont par ailleurs une activité professionnelle sont enseignants (33,33%).

Plusieurs variables sont à prendre en compte pour expliquer cette situation : la possibilité de dégager une part de temps libre pour donner des cours et les compétences en matière d'enseignement et de pédagogie.

3/ LE STATUT DES ENSEIGNANTS

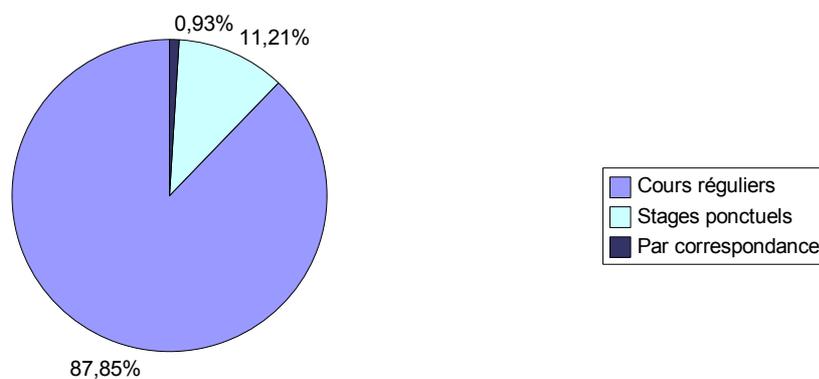
3-1/ Bénévoles ou salariés



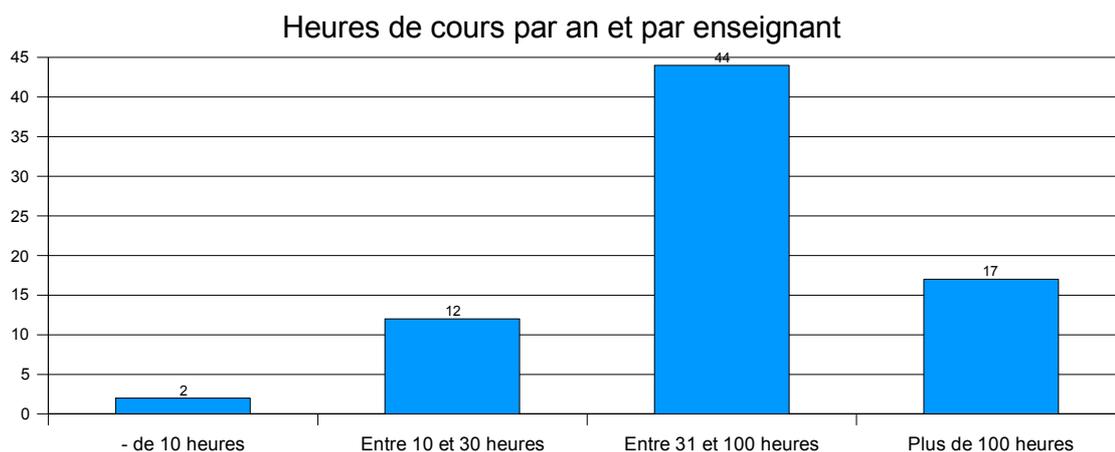
76% des enseignants sont bénévoles (dont 14% bénéficient du remboursement des frais de déplacements).

La part des enseignants exerçant en ayant un contrat de travail n'est pas négligeable (23,42%). De plus, on peut raisonnablement supposer qu'elle a augmenté ces dernières années.

3-2/ Le type de cours réalisés



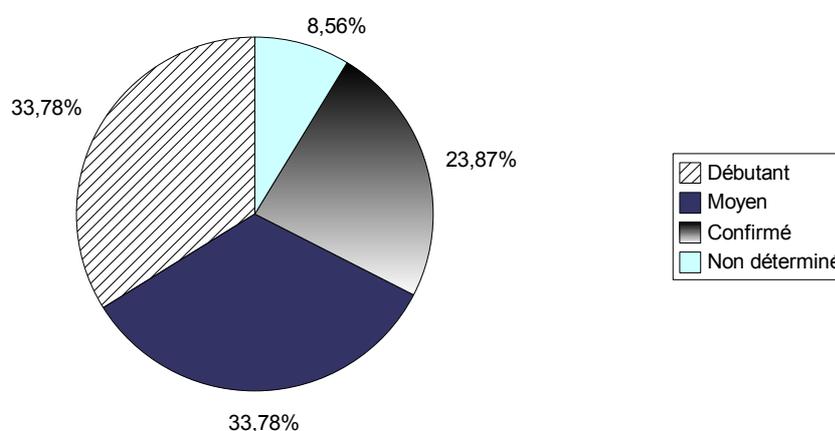
D'après les réponses obtenues, les cours réalisés sont essentiellement hebdomadaires (87,85%).



75 enseignants ont répondu à la question. Il apparaît clairement que 58,67% d'entre eux donnent entre 31 et 100 heures de cours durant l'année.

Seuls 17 enseignants réalisent plus de 100 heures de cours par an, soit plus d'un cours par semaine. Cela pose la question de la capacité à assurer plus d'un cours par semaine pour un bénévole au niveau de la disponibilité. Pour un formateur salarié, par contre, la structure a intérêt à multiplier les cours pour financer l'activité.

3-3/ Les différents niveaux enseignés



D'après les réponses obtenues, il y a autant de cours pour débutants que de cours pour ceux ayant un niveau « moyen » (33,78%).

Arrivent ensuite les cours pour les personnes « confirmées » (23,87%).

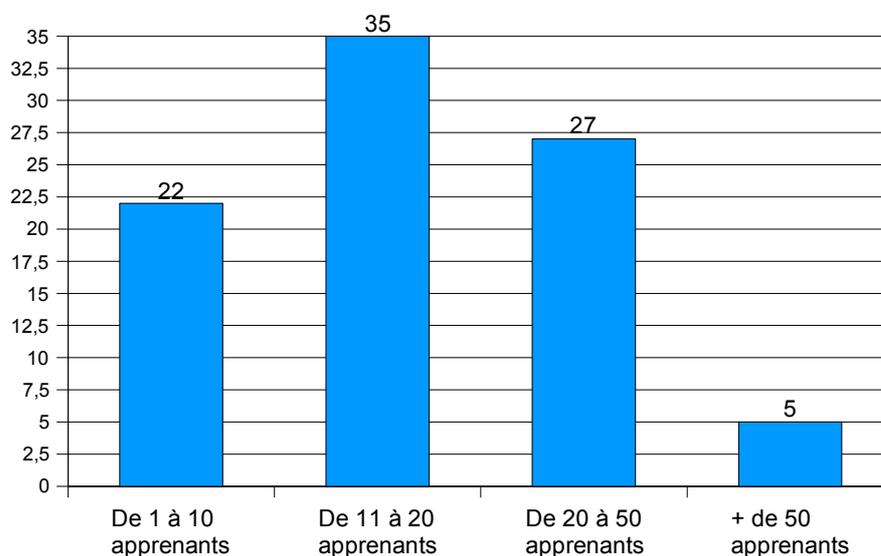
La plupart des enseignants (91,5%) identifient donc différents niveaux dans les cours qu'ils réalisent.

Cette question gagnerait à être approfondie : procède-t-on à une évaluation des apprenants avant de commencer les cours ? Y a-t-il une évaluation en fin d'année ? Est-ce qu'un véritable cursus est proposé aux élèves ?

La question de la concordance de ces niveaux avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues se pose également, sachant que le label Parlesc sera bâti suivant ce document.

Il serait nécessaire d'analyser également le phénomène des «classes uniques» dans lesquelles l'enseignant doit gérer des apprenants de niveaux différents.

3-4/ Le nombre d'apprenants par an touchés par les enseignants



25% de formateurs enseignent l'occitan à 1 à 10 apprenants par an, 39% à 11 à 20 apprenants par an, 30% à 20 à 50 apprenants et 6% à plus de 50 apprenants par an.

Si l'on divise le nombre d'apprenants ayant répondu à l'enquête (1104) par le nombre d'enseignants ayant également répondu (111), on obtient une moyenne de 10 apprenants par cours.

Il conviendrait de définir un seuil maximum d'apprenants par cours pour garantir des conditions d'apprentissage optimales.

4/ LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

4-1/ L'apprentissage de l'occitan chez les enseignants

Comment avez-vous appris l'occitan?	NBRE	%
Dans le cadre familial	86	77,48
Avec les voisins	31	27,93
À l'école primaire	4	3,6
Au collège/ lycée	19	17,12
À l'université	40	36,04
Dans les cours/stages d'occitan pour adultes	59	53,15
Avec des cours par correspondance	11	9,91
Tout seul	34	30,63
Total	111	

Ceci illustre le fait que l'apprentissage de l'occitan par les enseignants s'est effectué en combinant plusieurs cadres (familial, scolaire et université, et cours pour adultes).

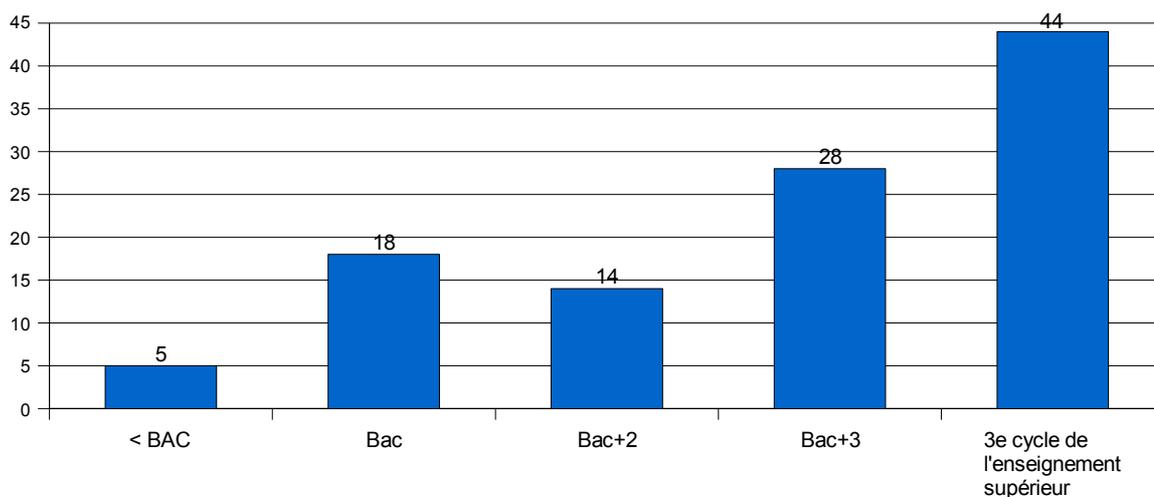
77,48% des enseignants ont appris l'occitan dans le cadre familial. Cependant deux nuances apparaissent selon les tranches d'âge :

Pour les moins de 31 ans, l'apprentissage familial ne représente que 59% suivi en seconde position par l'apprentissage en université (38%).

Pour les + 60 ans, l'apprentissage familial est de 76% et 55% ont appris l'occitan par l'intermédiaire de cours ou de stages.

La transmission familiale est donc en baisse. Des efforts sont donc à faire pour d'une part réencourager la transmission familiale de l'occitan et d'autre part continuer à développer d'autres moyens de transmission de la langue (cadre scolaire et universitaire et cours et formations pour adultes).

4-2/ Le niveau d'études



Le niveau d'études des enseignants est élevé. En effet, 80% des enseignants possèdent un niveau d'études d'au moins BAC+2.

4-3/ Les diplômes d'occitan

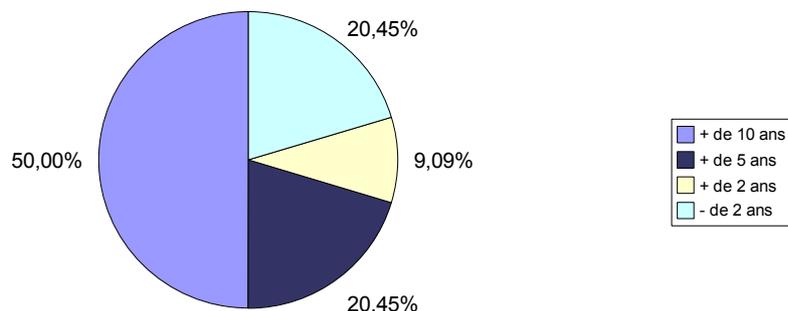
Concernant les diplômes spécifiques à l'occitan, on voit apparaître 3 familles :

- 36,27% possèdent un diplôme universitaire,
- 30,77% n'ont pas de diplôme,
- 16,49% ont des diplômes délivrés par les organismes tels que le CFPO et le Conselh Generau d'Aran,

Diplômes d'occitan	Nbre	%
<i>Licence d'occitan</i>	20	21,98
<i>Deug</i>	4	4,4
<i>Master</i>	4	4,4
<i>Doctorat</i>	3	3,3
<i>CAPES d'occitan</i>	6	6,59
Pas de diplôme, ni équivalent	28	30,77
Autres: certification, agrement	11	12,09
<i>Mèstre d'Aranés</i>	8	8,79
<i>Escapolaire</i>	3	3,3
<i>Programme PARLAR</i>	4	4,4
Total	91	100

La mise en place d'un système de validation des compétences pour les enseignants n'ayant pas de diplôme en occitan pourrait être envisagée sous la forme d'un système de validation interne au label Parlesc ; le système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) actuel étant relativement lourd à mettre en place (coût, validation qui passe par les Universités).

4-4/ L'expérience dans l'enseignement de l'occitan

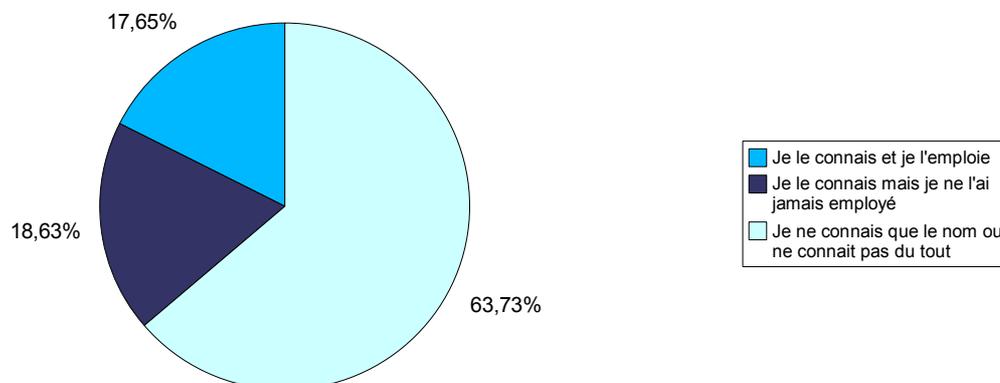


Sur les 88 réponses obtenues, on constate que plus de 70% des enseignants ont de 5 à 10 ans d'expérience. Ce pourcentage est lié à l'âge des enseignants.

En effet, ceux qui sont le plus expérimentés sont les enseignants âgés de plus de 50 ans.

Le système de validation évoqué dans le paragraphe précédent, pourrait prendre en compte cette importante expérience pour la majorité des formateurs.

4-5/ La connaissance et l'utilisation du cadre européen commun de référence pour les langues

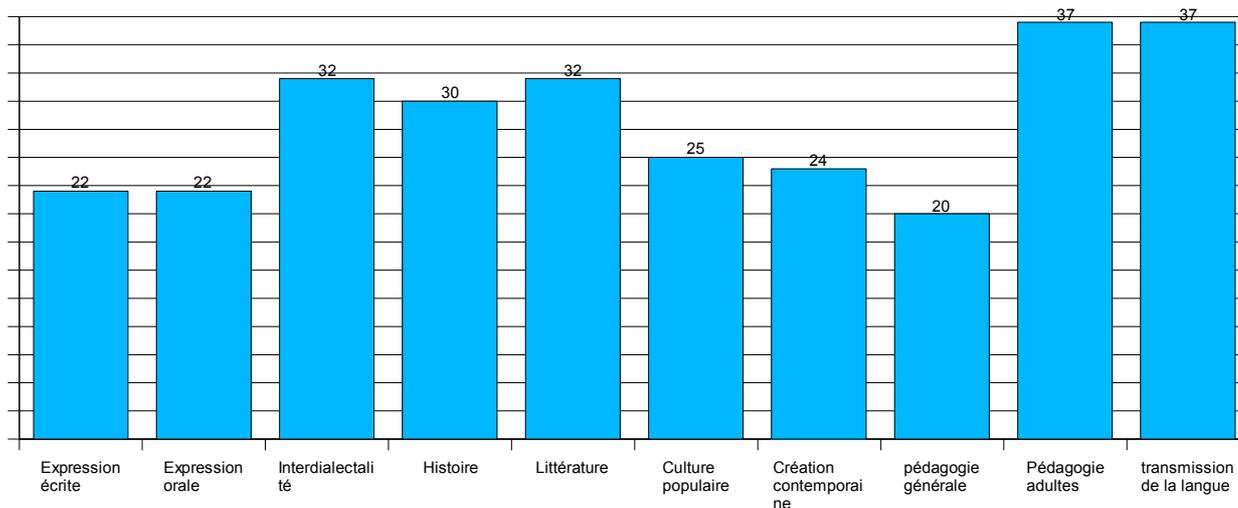


Près de 18% des formateurs utilisent le cadre européen commun de référence pour les langues. Cette utilisation plutôt faible n'est pas liée au fait d'être professionnalisé.

En effet, les 18 enseignants qui l'utilisent sont pour moitié des bénévoles.

Dans le cadre de la mise en place du label Parlesc une formation sur ce point sera indispensable.

4-6/ Les difficultés rencontrées et les souhaits de formation



18% des enseignants ont déclaré avoir des difficultés à l'oral et 25,23% à l'écrit. Il s'agit d'enseignants âgés de plus de 50 ans pour la quasi-majorité (99%).

De plus, on constate que le nombre d'enseignants qui souhaitent une formation complémentaire en expression écrite ou orale est le même que celui des enseignants rencontrant des difficultés.

Au-delà, le souhait de formations complémentaires a aussi été exprimé. Cette demande est relativement homogène au niveau des domaines dans lesquels ces formations sont souhaitées. On peut souligner une demande légèrement plus importante pour la pédagogie (37 personnes), l'interdialectalité (32 personnes) et la littérature (32 personnes).

Il paraît important de proposer des formations ciblées en identifiant les différentes structures compétentes pour répondre aux demandes. La mise en place d'un réseau de compétences pourrait être envisagée.

4-7/ Les besoins et les propositions des enseignants

Les enseignants ont pu exprimer, par l'intermédiaire d'une question ouverte, leurs besoins et faire des propositions.

Les besoins exprimés sont pour une grande part d'ordre pédagogique : 10 enseignants sont en demande d'une formation sur la didactique (construction et séquençage des cours), 8 d'entre eux ont un besoin de matériel pédagogique spécifique et 3 d'entre eux sont demandeurs d'échanges entre enseignants.

Par ailleurs, 6 personnes désirent une augmentation de l'équipe enseignante.

Enfin, 5 enseignants ont des attentes par rapport à une reconnaissance de la profession.

26 enseignants ont fait des propositions. Elles ont été classées selon 3 niveaux :

- Approfondir les compétences des enseignants, en organisant des formations spécifiques (comme par exemple sur les nouvelles technologies, la transmission du phonétisme et de la prosodie), des rencontres, des stages ou en mettant en place un réseau entre enseignants pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, leurs expériences, leurs méthodes de travail, ou pour mener des réflexions sur des thèmes (transmission de la langue par exemple).
- Améliorer les conditions de travail en augmentant le nombre d'enseignants, en diversifiant les outils pédagogiques (supports audio-visuels, bandes dessinées, textes ou livres de la littérature mondiale traduits en occitan).
- Promouvoir l'occitan en lançant une campagne de promotion à grande échelle.
- Développer la pratique de la langue occitane en dehors des cours (ateliers...)

Une véritable réflexion de fonds apparaît nécessaire afin de définir les priorités de travail dans le cadre de la mise en place du label Parlesc. Pour ce faire, la mobilisation de commissions de travail est à envisager.

5/ QUELQUES ELEMENTS A RETENIR

Les 3 Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine sont celles qui rassemblent le plus de formateurs. Cette répartition des formateurs ayant répondu à l'enquête est représentative de la cartographie des cours recensés sur le territoire occitan. Certaines régions semblent en déficit d'enseignants.

La moyenne d'âge des formateurs qui donnent des cours d'occitan est de 53 ans. On remarque une baisse progressive du nombre des enseignants au fur et à mesure que leur âge diminue. Par contre, on constate une recrudescence des enseignants âgés de moins de 31 ans.

On constate un fort déséquilibre entre les enseignants hommes (69,37%) et les enseignants femmes (30,63%).

La diminution de l'écart entre hommes et femmes chez les moins de 31 ans semble indiquer 'une « normalisation » de la transmission de l'occitan.

La moitié des personnes qui donnent des cours d'occitan pour adultes sont à la retraite et la majorité de ceux qui ont par ailleurs une activité professionnelle sont enseignants (33,33%). Plusieurs variables sont à prendre en compte qui peuvent expliquer cette situation : la possibilité de dégager une part de temps libre pour donner des cours, et les compétences en matière d'enseignement et de pédagogie.

76% des enseignants sont bénévoles (dont 14% bénéficient du remboursement des frais

de déplacements). La part des enseignants exerçant en ayant un contrat de travail n'est pas négligeable (23,42%).

La question de la capacité pour un bénévole à assurer plus d'un cours par semaine se pose au niveau de la disponibilité en terme de temps. Pour un formateur salarié, par contre, la structure a intérêt à multiplier les cours pour financer l'activité.

La question de la définition des niveaux de cours et d'un cursus gagnerait à être approfondie. En effet, le label Parlesc sera bâti suivant le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, document qui définit différents niveaux de cours .

La moyenne d'apprenants par cours est de 10 personnes. Il conviendrait de définir un seuil maximum d'apprenants par cours pour garantir des conditions d'apprentissage optimales.

L'apprentissage de l'occitan par les enseignants s'est effectué en combinant plusieurs cadres (familial, scolaire et université, et cours pour adultes). On constate une baisse de la transmission familiale. Des efforts sont donc à faire pour d'une part réencourager la transmission familiale de l'occitan, et d'autre part continuer à développer d'autres moyens de transmission de la langue (cadre scolaire et universitaire, et cours et formations pour adultes).

Le niveau d'études des enseignants est élevé. Cependant 31% d'entre eux n'ont pas de diplôme et dans le même temps 70% des enseignants ont de 5 à 10 ans d'expérience. La mise en place d'un système de validation des compétences, pour les enseignants n'ayant pas de diplôme en occitan mais bénéficiant d'une expérience d'enseignement aux adultes, pourrait être envisagée sous la forme d'un système de validation interne au label Parlesc. En effet le système actuel de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est relativement lourd à mettre en place (coût important et validation qui passe par les Universités).

Près de 18% des formateurs utilisent le cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cadre de la mise en place du label Parlesc une formation sur ce point sera indispensable.

Le souhait de pouvoir bénéficier de formations a été exprimé par les enseignants. Cette demande est relativement homogène au niveau des domaines dans lesquels ces formations sont souhaitées. On peut souligner une demande légèrement plus importante pour la pédagogie, l'interdialectalité et la littérature occitane.

Il paraît important de proposer des formations ciblées en identifiant les différentes structures compétentes pour répondre aux différentes demandes. La mise en place d'un réseau de compétences pourrait être envisagée à cet effet.

Les besoins exprimés sont pour une grande part d'ordre pédagogique : ils portent sur la didactique (construction et séquençage des cours), un matériel pédagogique spécifique et des

échanges entre enseignants.

L'augmentation du nombre d'enseignants et une reconnaissance de la profession d'enseignant d'occitan aux adultes sont également ressentis comme des besoins.

Les enseignants ont formulé des propositions qui ont été classées selon 4 entrées :

- approfondir les compétences des enseignants, en organisant des formations spécifiques (comme par exemple sur les nouvelles technologies, la transmission du phonétisme et de la prosodie) des rencontres, des stages ou en mettant en place un réseau entre enseignants pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, leurs expériences, leurs méthodes de travail, ou pour mener des réflexions sur des thèmes (transmission de la langue par exemple).

- améliorer les conditions de travail en augmentant le nombre d'enseignants, en diversifiant les outils pédagogiques (supports audio-visuels, bandes dessinées, textes ou livres de la littérature mondiale traduits en occitan).

- promouvoir l'occitan en lançant une campagne de promotion à grande échelle.

- développer la pratique de la langue occitane en dehors des cours (ateliers...)

Nous avons choisi de mettre en avant deux profils particuliers d'enseignants d'occitan pour adultes : les plus de 60 ans et les moins de 30 ans.

Les enseignants de plus de 60 ans représentent 38,6% des enseignants.

Ce sont des hommes à 84%. 99% d'entre eux sont à la retraite, sans diplôme en occitan, mais avec une grande expérience de l'enseignement de l'occitan : près de 60% d'entre eux ont une expérience supérieure à 10 ans. Ils sont bénévoles et n'ont pas connaissance du cadre européen commun de référence pour les langues.

Leurs désirs de formation portent essentiellement sur la pédagogie.

Les 18-30 ans représentent près de 10% des enseignants. Il s'agit de 17 personnes dont 12 sont des enseignants d'occitan avec un niveau d'études élevé (au moins Bac + 3 pour 88% d'entre eux) et qui ont pour la plupart un diplôme en occitan (licence, master).

Pour cette classe d'âge, le déséquilibre constaté entre la part de formateurs hommes et femmes diminue (59% d'hommes et 41% de femmes)

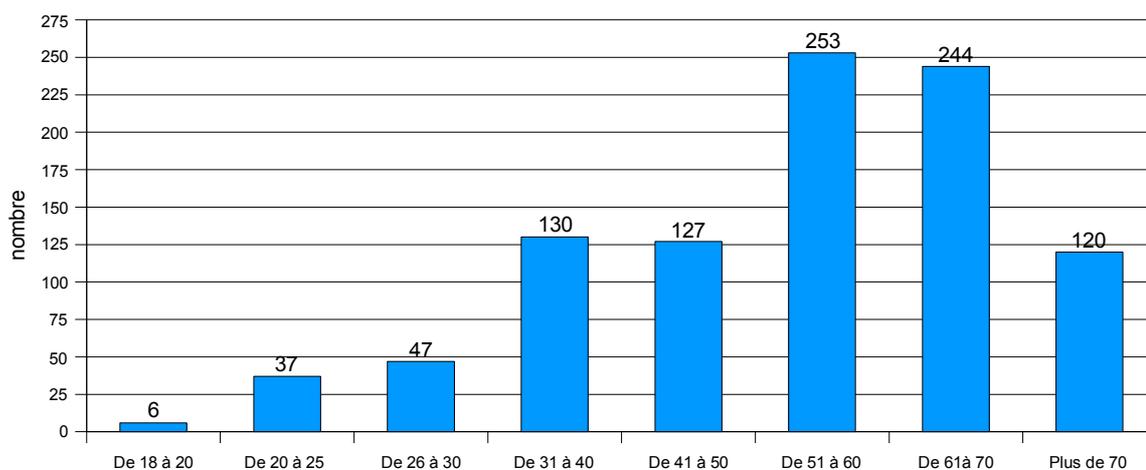
Une véritable réflexion de fonds apparaît nécessaire, afin de définir les priorités de travail dans le cadre de la mise en place du label Parlesc. Pour ce faire, la mobilisation de commissions de travail est à envisager.

LES APPRENANTS

1104 apprenants ont répondu à l'enquête Parlesc. 61,50% suivent des cours dans le cadre de l'Institut d'Etudes Occitanes (cercles locaux, sections départementales ou régionales et associations affiliées), 13,68% dans le cadre du CFPO de Béziers et du CFP'Ôc d'Orthez et 24,82% dans d'autres organismes.

6/ LE PROFIL DES APPRENANTS

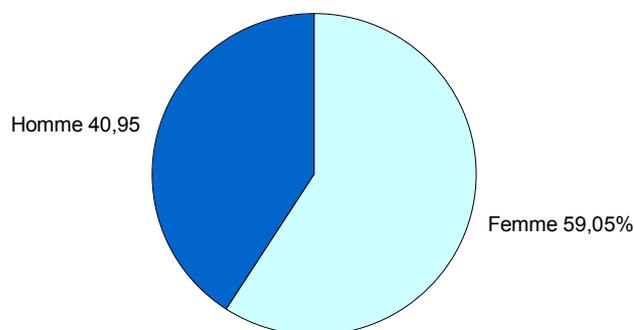
6-1/ Les tranches d'âge



Le graphique ci-dessus, met en évidence une population d'apprenants âgée pour moitié (51,55%) de 51 à 70 ans. L'âge moyen est de 54 ans.

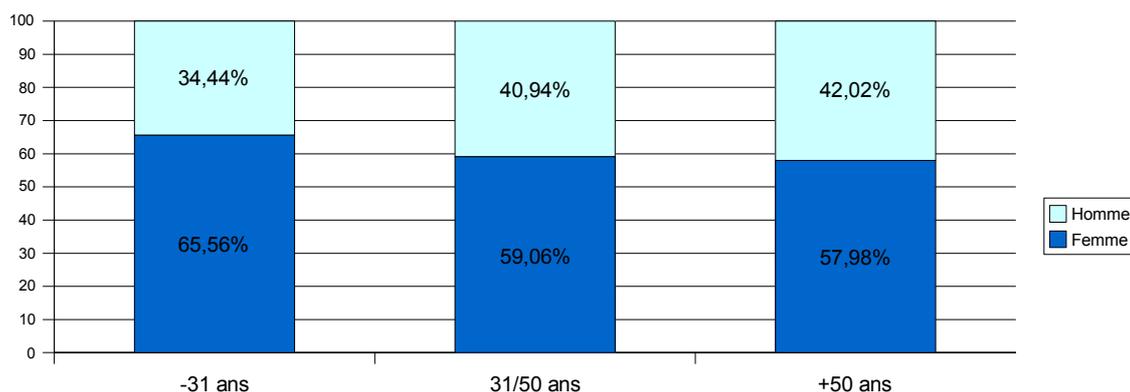
6-2/ La répartition selon le sexe

La répartition des apprenants selon le sexe est assez équilibrée 59,05% de femmes et 40,95% d'hommes.



Cet équilibre se modifie légèrement pour les moins de 31 ans, chez lesquels on peut noter un plus grand nombre de femmes (65,96%).

Cet élément est intéressant lorsque l'on sait que les femmes ont un rôle primordial dans la transmission de la langue aux enfants.



6-3/ L'activité professionnelle

La moitié des apprenants (54,57%) n'ont pas d'activité professionnelle. Il s'agit pour près de 87% d'entre eux de retraités, de 5% de personnes à la recherche d'un emploi et de 3% d'étudiants.

Pour les 45,43% d'apprenants ayant une activité professionnelle, on constate que les 3 catégories socio-professionnelles les plus représentées, et quasiment au même niveau (entre 28,5% et 30%) sont les employés, les cadres et les professions intermédiaires. Par contre les agriculteurs, les ouvriers et les artisans sont peu représentés.

La répartition se présente ainsi :

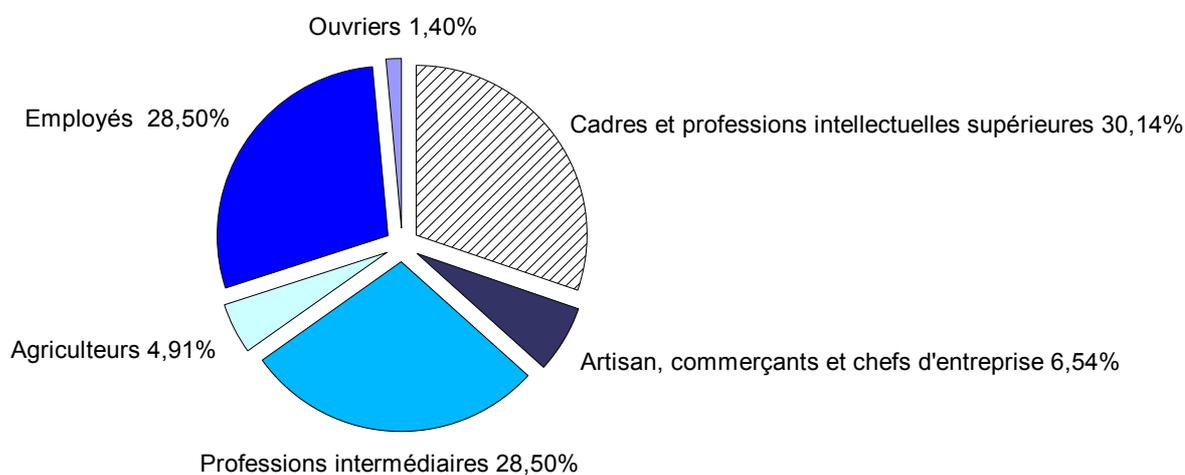
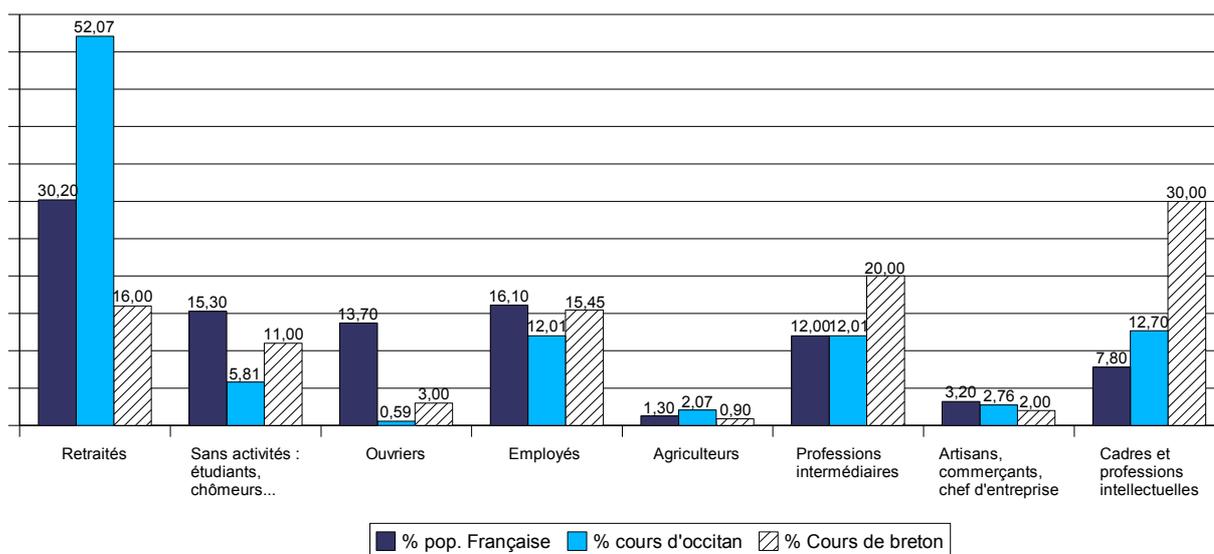


Tableau comparatif des répartitions des CSP



Cependant, si on compare les données concernant la répartition des catégories socio-professionnelles des apprenants d'occitan avec celle de la population française (chiffres INSEE, recensement 2005) et celle des apprenants du breton (enquête sur l'enseignement du breton aux adultes, DAO 2004) on peut noter plusieurs observations :

- On constate une surreprésentation de retraités qui suivent les cours d'occitan : en effet, ils représentent 30,20% de la population française selon l'Insee (au 01/01/2005), alors que les cours d'occitan attirent 52,07% de retraités et les cours de breton, 16%.

- On note une faible participation des autres personnes sans activité professionnelle (étudiants, chômeurs...) aux cours d'occitan. Elles représentent 15,30% de la population française. 5,81% des apprenants d'occitan font partie de cette catégorie contre 11% pour les apprenants de breton.

- Les ouvriers représentent 13,70% de la population française. Les cours d'occitan attirent seulement 0,59% d'ouvriers et les cours de breton, 3%.

- Les employés représentent 16,10% de la population française. Les cours d'occitan attirent 12% d'employés et les cours de breton, 15,45%.

- Les agriculteurs représentent 1,30% de la population française. Les cours d'occitan attirent 2,07% d'agriculteurs et les cours de breton, 0,90%.

- Les professions intermédiaires représentent 12% de la population française. Les cours d'occitan attirent 12% de professions intermédiaires et les cours de breton, 20%.

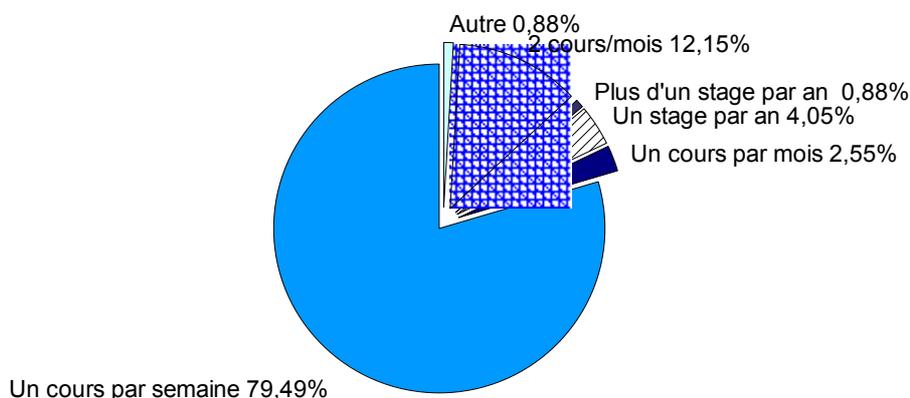
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises représentent 3,20% de la population française selon l'Insee. Les cours d'occitan en attirent 2,76% et les cours de breton, près de 2%.

- Enfin les cadres et professions intellectuelles représentent 7,80% de la population française. Les cours d'occitan en attirent 12,70% et les cours de breton, 30%.

La donnée majeure est donc la sur-représentation des retraités dans les cours d'occitan. Un effort devrait donc être réalisé pour attirer un nouveau public. Ces remarques sont sans doute à nuancer suivant les régions.

7/ LES COURS SUIVIS PAR LES APPRENANTS

7-1/ La fréquence des cours suivis



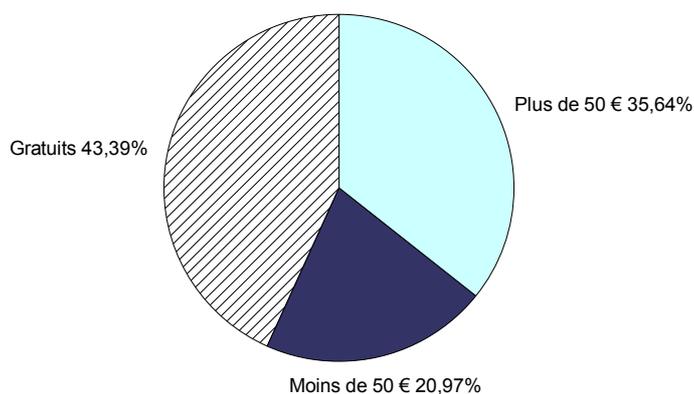
La majorité des apprenants suivent des cours régulièrement : 79,49% dans le cadre de cours hebdomadaires et 12,15 % dans des cours bimensuels.

Les cours réguliers sont un des moyens les plus efficaces d'apprendre une langue. Cependant il conviendrait peut-être d'analyser plus précisément le cas des stages. En effet, ceux-ci constituent une offre complémentaire et parfois plus adaptée pour un certain public, qui a peut-être été peu touché par cette enquête.

7-2/ La répartition des cours en fonction du prix

Les cours gratuits sont les plus nombreux (43,39%). 20,97% des cours coûtent moins de 50€, ce qui doit correspondre à l'adhésion à la structure.

Enfin, 35,64% des cours coûtent plus de 50€.

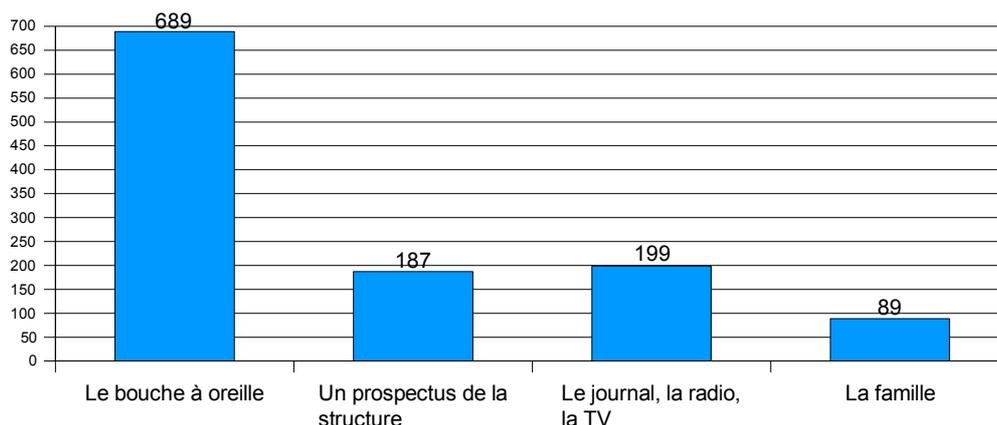


Les cours dispensés gratuitement aux apprenants sont ceux assurés par des bénévoles.

Même si certains ne souhaitent pas être rétribués, une harmonisation des tarifs semble nécessaire pour deux raisons :

- la gratuité d'un service peut occulter sa dimension qualitative.
- éviter une concurrence « déloyale » entre les cours gratuits et ceux assurés par des salariés et dont les structures doivent financer leur activité.

7-3/ Comment les apprenants ont-ils eu connaissance des cours ?



La majorité des apprenants (62,41%), ont eu connaissance des cours par le bouche à oreille. Seulement 18,03% en ont entendu parlé par le journal, la radio et la télévision et 16,94% par un prospectus de la structure.

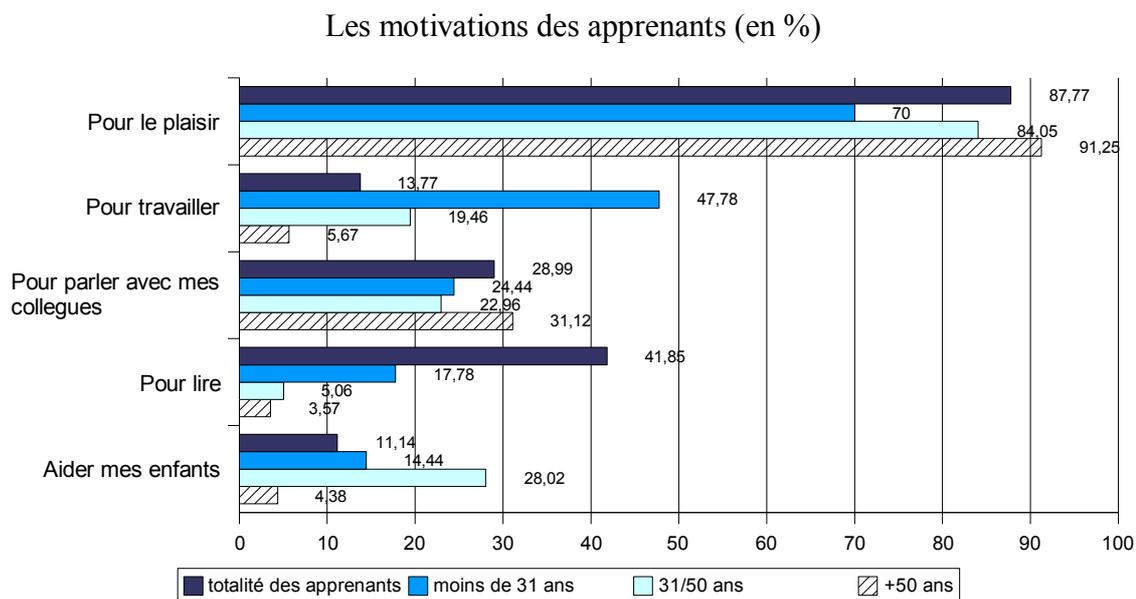
La notion de proximité semble donc très importante à l'heure actuelle pour informer et convaincre des adultes d'aller suivre des cours d'occitan.

Compte tenu des conditions matérielles actuelles de diffusion des prospectus des structures, le fait que 16,94% des apprenants aient appris l'existence de cours par ce biais, laisse à penser qu'un effort important doit être apporté pour toucher un nouveau public.

Il paraît nécessaire de définir dans un premier temps, les « public-cibles » de cette opération. Une campagne de communication coordonnée sur l'ensemble de l'Occitanie apparaît nécessaire.

La communication par l'intermédiaire des médias (journaux, radio, télévision) paraît être également un support de communication à développer et à systématiser.

7-4/ Les motivations d'apprentissage de l'occitan



Le diagramme ci-dessus correspond aux motivations pour lesquelles les apprenants suivent les cours d'occitan. Les données sont en pourcentage.

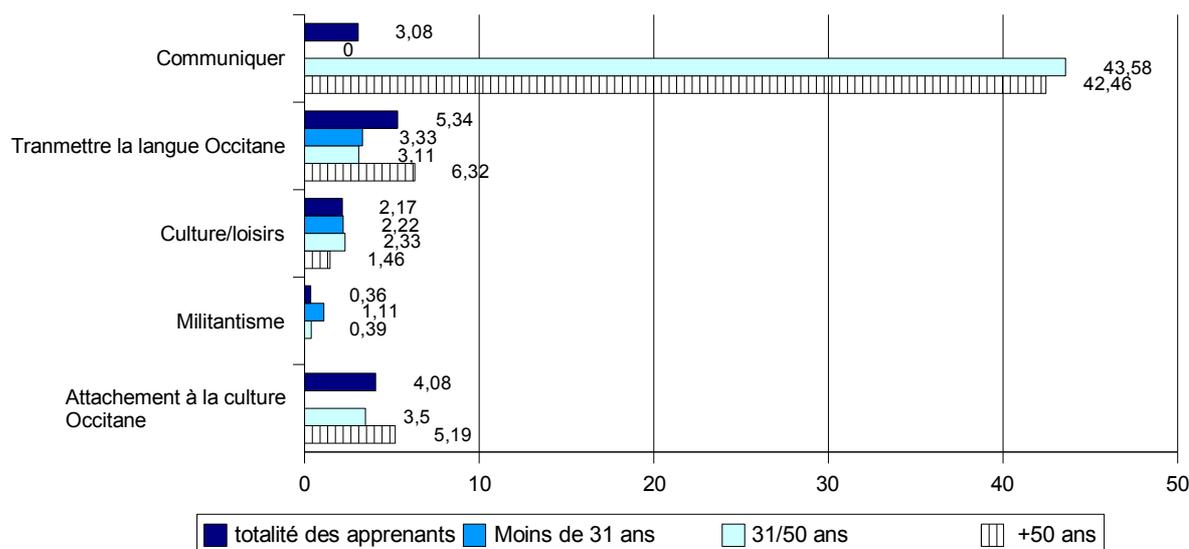
Le découpage a été effectué selon plusieurs motifs et par tranches d'âge.

On peut observer que la grande majorité (87,77%) tous âges confondus, apprennent l'occitan pour le plaisir. Apprendre à lire (41,85% des réponses), à parler pour communiquer avec les collègues (près de 29%) sont les deux autres motivations importantes.

Pour les moins de 31 ans, l'apprentissage pour le plaisir est moins élevé (70%). Par contre, 47,78% d'entre eux apprennent l'occitan pour travailler, ce qui en fait la seconde motivation de cette tranche d'âge.

Pour les 31/50 ans, le plaisir est la première motivation pour l'apprentissage de la langue et 28,02% apprennent l'occitan pour aider leurs enfants.

les autres motivations précisées par les apprenants (en %)



Bien que ne figurant pas dans le questionnaire, les autres motivations précisées par les apprenants ne sont pas à négliger car elles ont rassemblé de nombreux apprenants. Ainsi, 43% des 31/50 ans et ceux âgés de plus de 50 ans ont précisé qu'ils apprennent l'occitan pour communiquer.

Ainsi, on peut dire que les plus jeunes viennent davantage pour une dimension « utile » et les plus âgés pour une raison de plaisir et de socialisation.

Le plaisir apparaît donc comme la motivation fondamentale pour apprendre l'occitan. Cette notion de plaisir n'est pas semble-t-il précisée dans les autres choix de réponse proposés à cette question.

On peut donc se demander ce que les apprenants mettent derrière cette notion : est-ce un plaisir centré sur les personnes elles-mêmes ? Est-ce le plaisir d'apprendre, de découvrir ou redécouvrir la langue et la culture occitanes ? Une volonté de vivre des moments de convivialité ?

7-5/ La satisfaction de l'offre des cours par les apprenants

Sur l'ensemble des personnes ayant répondu à ces questions, on constate que 63,59% des apprenants sont satisfaits des cours qu'ils suivent ainsi que des horaires. 31,70% d'entre eux souhaiteraient plus de matériel pédagogique.

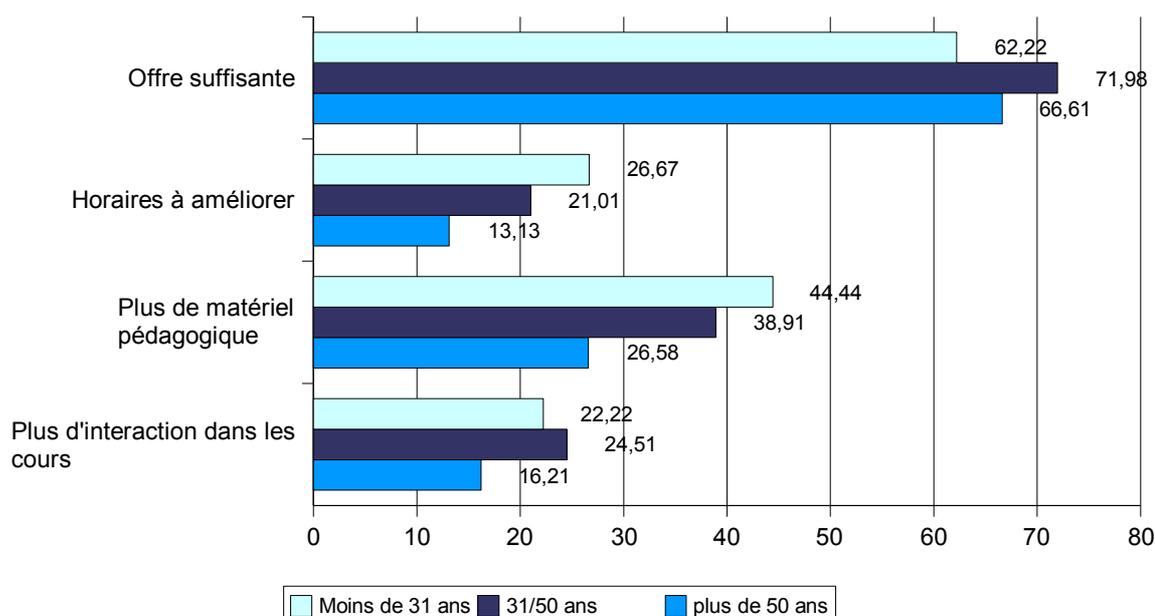
Enfin, les demandes concernant davantage d'interaction pendant les cours sont relativement faibles (19,57%).



Le tableau ci dessous croise les réponses de satisfaction avec l'âge des apprenants. Les valeurs sont des pourcentages.

Au vu du nombre important de personnes qui n'ont pas répondu à cette question, on peut se poser plusieurs questions : est-ce que les réponses proposées ne correspondaient pas tout à fait aux critères d'appréciation des cours que se fixent les apprenants eux-mêmes ? Est-ce qu'une part des personnes n'ayant pas répondu sont des personnes qui suivent des cours gratuits et n'ont pas osé émettre de jugement sur ces cours ?

Satisfaction des cours par tranche d'âge



Il apparaît que les moins de 31 ans sont plus en demande d'interaction durant les cours, de matériel pédagogique et d'aménagement des horaires que les personnes âgées de plus de 50 ans.

Il serait intéressant de réaliser un sondage auprès d'un public de personnes âgées de moins de 31 ans et ne suivant pas de cours d'occitan, pour savoir ce qui pourrait leur donner envie de suivre des cours.

Les moins de 31 ans est un public à toucher de façon plus importante pour renouveler et rajeunir les cours d'occitan pour adultes. On peut se demander si des horaires différents, plus de matériel pédagogique, et plus d'interaction pendant les cours seraient les seuls arguments pour faire venir plus ces personnes.

8/QUELQUES ELEMENTS A RETENIR

L'âge moyen des apprenants est de 54 ans.

La répartition des apprenants selon le sexe est assez équilibrée : 59,05% de femmes et 40,95% d'hommes. Cet équilibre se modifie légèrement pour les moins de 31 ans, chez lesquels on peut noter un plus grand nombre de femmes (65,96%). Cet élément est intéressant lorsque l'on sait que les femmes ont un rôle primordial dans la transmission de la langue aux enfants.

45,43% des apprenants ont une activité professionnelle. On constate que les 3 catégories socio-professionnelles les plus représentées, et quasiment au même niveau (entre 28,5% et 30%) sont les employés, les cadres et les professions intermédiaires. Par contre les agriculteurs, les ouvriers et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont relativement moins représentés. Ces données sont toutefois à replacer dans le contexte général de la répartition de la population française selon les catégories socio-professionnelles.

La donnée majeure mise en évidence est la sur-représentation des retraités dans les cours d'occitan : on compte 52% de retraités dans les cours d'occitan alors que les cours de bretons comptent 16% de retraités et la population française est constituée de 30% de retraités. Un effort devrait donc être réalisé pour attirer un nouveau public. Ces remarques seraient sans doute à nuancer suivant les régions.

Quasiment 92% des apprenants suivent des cours réguliers (hebdomadaires ou bimensuels). 79,5% d'entre eux suivent des cours hebdomadaires.

Les cours réguliers sont un des moyens les plus efficaces d'apprendre une langue. Cependant il conviendrait peut-être de se donner les moyens d'analyser plus précisément le cas des stages qui constituent une offre complémentaire et parfois plus adaptée pour un certain public, qui a peut-être été peu touché par cette enquête.

Les cours gratuits sont les plus nombreux (43,39%) et, 35,64% des cours coûtent plus de 50€. Même si certains ne souhaitent pas être rétribués pour les cours qu'ils assurent, une harmonisation des tarifs semble nécessaire pour deux raisons :

- la gratuité d'un service peut occulter sa dimension qualitative.
- il convient d'éviter une concurrence « déloyale » entre les cours gratuits et ceux assurés par des salariés et dont les structures doivent financer leur activité.

La majorité des apprenants (62,41%), ont eu connaissance des cours par le bouche à oreille. Seulement 18,03% en ont entendu parlé par le journal, la radio et la télévision et 16,94% par un prospectus de la structure. La notion de proximité semble donc très importante à l'heure actuelle pour informer et convaincre des adultes d'aller suivre des cours d'occitan.

Compte tenu des conditions matérielles actuelles de diffusion des prospectus des structures, le fait que 16,94% des apprenants aient appris l'existence de cours par ce biais, laisse à penser qu'un effort important doit être apporté pour toucher un nouveau public.

Il paraît nécessaire de définir dans un premier temps, les « public-cibles » de cette opération. Une campagne de communication coordonnée sur l'ensemble de l'Occitanie apparaît nécessaire.

La communication par l'intermédiaire des médias (journaux, radio, télévision) paraît être également un support de communication à développer et à systématiser.

On peut observer que la grande majorité des apprenants (87,77%) tous âges confondus, apprennent l'occitan pour le plaisir. Apprendre à lire (41,85% des réponses), à parler pour communiquer avec les collègues (près de 29%) sont les deux autres motivations importantes.

47,78% des moins de 31 ans apprennent l'occitan pour travailler, ce qui en fait la seconde motivation de cette tranche d'âge après le plaisir (70%)

Pour les 31/50 ans, le plaisir est la première motivation pour l'apprentissage de la langue et 28,02% apprennent l'occitan pour aider leurs enfants.

Ainsi, on peut dire que les plus jeunes viennent davantage pour une dimension « utile » et les plus âgés pour une raison de plaisir et de socialisation.

Le plaisir apparaît donc comme la motivation fondamentale pour apprendre l'occitan. Cette notion de plaisir n'est pas semble-t-il précisée dans les autres choix de réponse proposés à cette question. On peut donc se demander ce que les apprenants mettent derrière cette notion : est-ce un plaisir centré sur les personnes elles-mêmes ? Est-ce le plaisir d'apprendre, de découvrir ou redécouvrir la langue et la culture occitanes ? Une volonté de vivre des moments de convivialité ?

La question sur la satisfaction des apprenants à propos de l'offre actuelle de cours d'occitan fait apparaître que 63,59% des apprenants sont satisfaits des cours qu'ils suivent ainsi que des horaires, et 31,70% d'entre eux souhaiteraient plus de matériel pédagogique. Enfin, les demandes concernant davantage d'interaction pendant les cours sont relativement faibles (19,57%).

Au vu du nombre important de personnes qui n'ont pas répondu à cette question, on peut se poser plusieurs questions : est-ce que les réponses proposées ne correspondaient pas tout à fait aux critères d'appréciation des cours que se fixent les apprenants eux-mêmes ? Est-ce que une part des personnes n'ayant pas répondu sont des personnes qui suivent des cours gratuits et n'ont donc pas osé émettre de jugement sur ces cours ?

De plus il apparaît que les moins de 31 ans sont plus en demande d'interaction durant les cours, de matériel pédagogique et d'aménagement des horaires que les personnes âgées de plus de 50 ans.

Le public des – de 31 ans est un public à toucher de façon plus importante pour renouveler et rajeunir les cours d'occitan pour adultes. On peut se demander si des horaires différents, plus de matériel pédagogique, et plus d'interaction pendant les cours seraient les seuls arguments pour faire venir plus de personnes de – de 31 ans. Aussi il serait intéressant de réaliser un sondage auprès d'un public de personnes âgées de moins de 31 ans et ne suivant pas de cours d'occitan, pour savoir ce qui pourrait leur donner envie de suivre des cours.

CONCLUSION

Le nombre de retours de questionnaires enregistrés est relativement important. Cela indique que les gens qui suivent des cours d'occitan et leurs formateurs se sont sentis impliqués dans cette enquête. De plus, cela laisse supposer que le nombre de personnes suivant des cours d'occitan est encore plus important, beaucoup d'associations organisant des cours d'occitan n'ayant pas encore été répertoriées.

Il serait peut être intéressant de réaliser des tests ciblés par sondage dans plusieurs départements afin de cerner plus précisément le nombre de personnes suivant des cours d'occitan et ainsi réaliser une projection sur l'ensemble des régions occitanes.

Cette enquête est la première de ce type à avoir été réalisée et ce, à l'échelle interrégionale. Elle a permis de réaliser un premier état des lieux et de mettre en avant plusieurs grandes tendances chez les apprenants et les enseignants.

Ceci a permis de dégager des pistes de réflexion et d'action qu'il conviendra de mener dans la perspective de la mise en place du label Parlesc. Ainsi il apparaît d'ores et déjà nécessaire de :

- mettre en place un système de validation de l'expérience des formateurs n'ayant pas de diplôme d'occitan
- former les formateurs sur la langue, la pédagogie, l'utilisation du cadre européen commun de référence pour les langues, la culture occitane en identifiant les structures ressources et en mettant en place un réseau de compétences
- augmenter le nombre d'enseignants,
- anticiper le remplacement des formateurs qui arrêteront d'enseigner dans quelques années
- travailler à l'harmonisation des prix des cours
- renouveler le public des cours
- réaliser des campagnes de communication coordonnées en ciblant le ou les publics à atteindre
- cerner les motivations des apprenants afin de proposer une offre de cours adaptée (cours structurés, dimension utilitaire pour les plus jeunes et motivation de plaisir essentielle pour les plus âgés...)
- favoriser la création de lieux de pratique de l'occitan en dehors des cours

Il convient maintenant de se fixer des priorités afin de traiter ces questions de façon efficace.

Enfin, dès la conception de l'enquête il était prévu, au-delà des questionnaires pour les apprenants et les formateurs de réaliser une étude complémentaire auprès des associations et structures diverses organisant les cours, en allant les rencontrer pour établir un contact plus direct.

Cette seconde phase devra permettre de cerner plusieurs points qui n'ont pas été traités dans le cadre de la première phase de l'enquête, par exemple :

- l'évaluation des enseignants et des apprenants,
- le recrutement des enseignants,
- la mise en place de cursus d'apprentissage sur plusieurs années,
- la gestion administrative des apprenants (fichiers informatiques, gestion des absences et des abandons),
- l'évaluation de la satisfaction des apprenants,
- les aspects liés à la législation,
- le développement de partenariats avec d'autres structures,
- le développement d'activités en occitan en parallèle des cours,
- les perspectives de développement géographique des activités des différentes structures.

Une connaissance et une analyse de tous ces éléments sera fondamentale pour la mise en place du label PARLESC.